



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 02 FEV. 2017
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/cgs/25/17

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 1^{er} février 2017

DIFFUSION
MM. Barazzone
Pagani
Mmes Salerno
Alder
M. Kanaan
Mmes Charollais
Heurtault-Malherbe
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Machere
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Dokumentation

Concerne : Crédit de 28 233 400 F destiné à la construction d'un bâtiment d'équipements publics comprenant, une salle d'éducation physique, des locaux parascolaires, des espaces pour la petite enfance et une salle pluridisciplinaire, sis Boulevard Saint-Georges 21, parcelle N° 4210, section Plainpalais

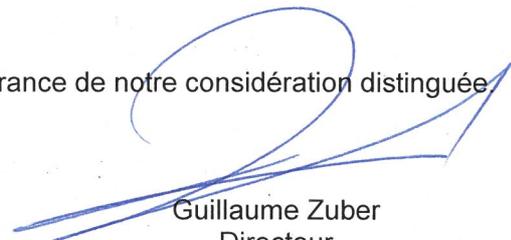
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 18 janvier 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Office cantonal de l'énergie
- Services industriels de Genève
- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée



Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction générale des transports
- Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse
- Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire
- Office cantonal du patrimoine et des sites
- Service cantonal du sport
- Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants
- Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
- Service cantonal du développement durable

Date réelle d'affichage : 26 janvier 2017
Date légale d'affichage : 26 janvier 2017
Fin délai référendaire le : 7 mars 2017